

# COLLOQUE VIEILLIR ET VIVRE CHEZ SOI

## 6 MAI 2016

### PRÉSENTATION DE M. RÉJEAN HAMEL

Lorsque les responsables de la Table régionale de concertation des personnes âgées de l'Abitibi-Témiscamingue ont sollicité ma collaboration pour vous offrir un témoignage sur les avantages de vivre dans une maison de type intergénérationnel, c'est avec plaisir que j'ai répondu favorablement à la demande, puisque mon épouse Lorraine et moi vivons cette expérience depuis bientôt 12 ans.

Permettez-moi de vous dévoiler certaines statistiques sur notre vie de couple. Lorraine, ma conjointe des 59 dernières années aura 81 ans en août prochain et je vais atteindre le cap des 82 ans au cours des prochains jours.

Nous avons amorcé cette aventure en 2004, alors que notre fille Chantal et son conjoint Claude procédaient à l'acquisition d'une nouvelle demeure sur les abords du Lac Malartic et nous offraient la possibilité de vivre avec eux en mode intergénérationnel, et ce, sur un terrain d'une très grande superficie; pour vous donner un aperçu de ce terrain, la tonte de la pelouse nécessitait 4 heures de travail avec un tracteur.

Au cours de cette première année de cohabitation, un nouveau membre s'ajoutait à la famille de Chantal et Claude, alors que naissait Cimon, l'unique fils de ce dernier couple. Pour votre information, nous partageons la vie de notre petit fils depuis sa naissance, et que de belles années, ce dernier nous a fait vivre à ce jour.

En effet, vivre en mode intergénérationnel c'est partager plusieurs tâches tout en minimisant les responsabilités d'un couple d'ainés comme le nôtre.

Dans notre cas, la grand-maman Lorraine est présente à chaque repas du midi pour recevoir Cimon alors que les parents sont retenus dans leur travail respectif. De plus, Lorraine est toujours des plus active lors des travaux de lavage et repassage de nos vêtements soit pour 5 personnes. Sans compter que ce mode d'habitation nous permet de recevoir pour des repas de famille de façon régulière, et ce en alternance avec nos enfants Chantal et Claude. Et que dire de l'échange de petits plats entre nos foyers respectifs. Bref, l'isolement n'est pas un sujet de discussion chez nous.

Quant à moi, je suis toujours disponible pour accompagner notre petit fils Cimon dans ses activités sportives, tant à l'échelle locale que régionale, qu'à l'échelle provinciale alors que ce dernier se fait une gloire de joindre des équipes élités au hockey comme au baseball, et ce, bien entendu lorsque les parents sont retenus pour leur travail. En passant c'est toujours avec une certaine fierté que les grands-parents s'acquittent de ces tâches.

En plus de ces belles périodes d'accompagnement avec notre petit fils, nous partageons des travaux d'amélioration de notre résidence, toujours selon nos compétences et habiletés.

Il va s'en dire que ce mode d'habitation nous permet de nous valoriser et convaincre notre entourage que les aînés sont toujours des plus utiles dans des types de travaux qui leur sont familiers.

Et que dire de notre présence lorsque les parents de Cimon doivent s'absenter pour des vacances ou autres; CIMON demeure dans son environnement et nous sommes toujours présents.

Avec ce mode d'habitation, nous devons accepter que des changements puissent survenir lorsque l'un des couples participants doit se relocaliser. Dans notre cas, au cours de l'année 2015, nos enfants nous ont informés qu'un changement d'adresse était à prévoir dans le but de permettre à CIMON de poursuivre ses activités scolaires, voir l'inscription à l'école secondaire au cours des prochaines semaines. De plus, ce changement d'adresse devant permettre à notre gendre de demeurer près du terrain de Golf de Malartic, alors qu'il en est le copropriétaire. Nous avons donc effectué ce changement d'adresse et aujourd'hui nous sommes des plus fiers de demeurer dans une nouvelle résidence située dans le secteur Nord de Malartic tout en nous permettant de poursuivre nos activités de bénévolat tant à Rivière-Héva qu'à Malartic.

En passant, pour nous permettre de nous familiariser avec tous les modes de distractions pratiqués par nos jeunes d'aujourd'hui, une chambre de jeux a été aménagée dans notre logis et nous pouvons vous confirmer que Cimon l'utilise régulièrement à notre grande joie.

Nous sommes persuadés que ce mode d'habitation de s'applique pas à toutes les familles, mais nous voulions avec ce court exposé sensibiliser les responsables de chacune de nos Municipalités qu'en Abitibi-Témiscamingue il est possible de répondre aux exigences de nos personnes aînées pour le mieux-être de ces derniers, de leurs enfants et leurs nombreux amis.

Merci de nous avoir permis de vous partager les bienfaits de la vie en mode intergénérationnel et bonne fin de colloque.

Lorraine et Réjean Hamel

Ce 6 mai 2016